

Session des 12 et 13 février 2018

Intervention Marie-France Renou – routes

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Les routes comme les collèges et l'action sociale restent fondamentalement de compétences départementales comme l'a bien réaffirmé la Loi NOTRe. Pour autant d'autres collectivités peuvent aussi intervenir financièrement pour des axes routiers d'intérêt commun avec lesquelles nous avons au contraire tout à développer pour être encore plus performant et plus efficient. Je pense notamment à la région et aux intercommunalités.

Car nous le savons et je pense que nous en sommes tous d'accord la modernisation et l'entretien du réseau routier est une vraie priorité. Le maillage routier qu'il soit national, régional, intercommunal ou communal est indispensable au bien vivre des habitants. En tant qu'élus de proximité, nous en sommes d'autant plus conscients, les problèmes de déplacements sont souvent source de difficultés. Pour cela il nous faut absolument conserver un niveau de budget suffisant pour répondre aux besoins que ce soit pour l'entretien, la sécurisation et la construction de nouvelles voies.

Notre rôle c'est de prévoir, d'anticiper sur les urbanisations futures, alimenter les discussions entre collectivités et compléter in fine les documents d'urbanisme pour finaliser les opérations qui permettront ainsi d'assurer l'avenir et éviter à terme tout désordre. En cela nous nous devons d'être réactifs et je pense notamment à l'étude sur le secteur est de l'agglomération d'Angers mais ce n'est juste qu'un exemple (car je le connais bien) mais il y en a sûrement d'autres.

Alors oui, on le sait aussi, nos divergences ne portent pas sur le bien-fondé de cette nécessité de se projeter et d'agir mais, et je le redis, sur le comment et le combien ?

Une des solutions entreprises actuellement par votre groupe, Monsieur le Président, c'est de réduire le nombre de km de voirie aujourd'hui de 4 860 km. Mais là aussi attention le département n'est-il pas en train d'amorcer la réflexion sur la métropolisation d'Angers, le réseau routier étant une des compétences souvent transférées ? On peut peut-être effectivement se poser la question et mettre ce dossier en avant ?

Le BP 2018 que vous nous proposez maintient certes le niveau de crédit en fonctionnement, augmente même de 1,7 M€ environ les constructions neuves et les grosses réparations (les 2 cumulés bien sûr) en cela nous ne pouvons qu'être d'accord, mais pour notre groupe ce n'est pas suffisant, on est loin des crédits des années fastes. Ce budget le montre nous sommes en sous-investissement et particulièrement dans ce domaine des routes mais pas que !!

En tant que membre de la commission des routes, je profite de ce temps pour saluer le travail réalisé en commission en toute sérénité et écoute. C'est important de le dire et je remercie en cela l'ensemble de l'équipe. Mais voilà les crédits alloués ne sont pas à la hauteur de ce qu'ils devraient être pour assurer un maillage territorial cohérent et surtout sécurisé.

Pour en revenir à la délibération, pour notre groupe, vous n'allez pas encore assez loin dans la nécessité impérieuse de répondre aux besoins en voirie. Vous comprendrez donc que nous nous abstiendrons sur ce vote.

Je vous remercie de votre écoute.